

VOUS ÊTES ICI : ACCUEIL > UNITÉS DE RECHERCHE > PUBLICATIONS

Protection des données personnelles Se mettre en conformité pour le 25 mai 2018. Ouvrage collectif de spécialistes dont Céline Castets-Renard IRDEIC

LE 8 NOVEMBRE 2017

Comment procéder pour s'aligner sur le nouveau dispositif et quelles étapes suivre pour assurer une protection optimale des données dans les meilleurs délais ? Au-delà du mode d'emploi, cet ouvrage comprend une analyse précise des innovations majeures du règlement européen.



Comment procéder pour s'aligner sur le nouveau dispositif et quelles étapes suivre pour assurer une protection optimale des données dans les meilleurs délais ?

C'est ce que propose l'ouvrage "Protection des données personnelles" en 4 points clés :

- Désigner le responsable à la protection des données personnelles;
- Suivre le bon process pour se mettre en conformité;
- Obtenir la certification;
- Gérer les contrôles de la CNIL

Au-delà du mode d'emploi, cet ouvrage comprend une analyse précise des innovations majeures du règlement européen, les témoignages de responsables de la protection des données personnelles et des exemples de nouvelles clauses contractuelles à insérer dans les contrats et conditions générales de vente.

S O M M A I R E

TITRE	1	COMMENTAIRES
A P P O R T S	D U	R G P D
• Dispositions générales,	dispositions	spécifiques et principes du RGPD
• Droits	des	personnes concernées
• Obligations des responsables de	traitement et	des sous-traitants
• Voies de recours,	responsabilité	et sanctions
• Autorités de	contrôle	indépendantes
• Adaptation de la loi	Informatique	et Libertés
D U	C I L	A U D P O

DÉMARCHE À SUIVRE POUR SE METTRE EN CONFORMITÉ

- Le RGD et votre organisme
- Construire son programme de conformité
- Mettre en œuvre les mesures correctives
- Gérer les droits des personnes concernées
- Créer une organisation de la conformité
- Gérer la conformité dans les contrats
- Obtenir une certification
- Maintenir sa conformité dans le temps
- Gérer un contrôle de la CNIL

RETOURS D'EXPÉRIENCES

- Avant-propos Bruno RASLE
- Présentation de l'AFCDP
- Responsable juridique et CIL d'un groupe international de services en assurance
- CIL d'un conseil départemental
- CIL d'une filiale d'un groupe international de services
- RSSI et CIL d'un établissement d'enseignement supérieur
- CIL d'un groupe de grande distribution
- CIL d'un centre hospitalier universitaire

TITRE 2 DOCUMENTS PRATIQUES

DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

- Charte de déontologie des DPO
- Fiche de poste de DPO
- Lettre de mission du DPO

MISE EN CONFORMITÉ AVEC LE RGPD

- Modèle de registre des activités de traitement
- Modèle d'évaluation des risques
- Modèle de programme de mise en conformité
- Modèle d'analyse de maturité
- Modèle de registre des violations de données
- Grilles d'évaluation du niveau de risque des sous-traitants existants

CLAUSES CONTRACTUELLES RELATIVES À LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

- Modèle de clause dans les CGV de commerce électronique
- Modèle de clause dans un contrat informatique d'intégration de solutions composites
- Modèle de clause dans un contrat de prestations intellectuelles
- Modèle de clause dans les marchés publics
- Modèle de clause dans un contrat de transfert de données en dehors de l'UE